



INTERVENTION 28 juin 2017

SUJET : LES JARDINS D'APOLLINE
(LORS DU DÉBAT SUR LE VOTE D'UNE RÉSOLUTION DU CONSEIL NATIONAL)

« J'assure tous nos compatriotes de mon entier soutien et ma sincère solidarité dans la période difficile qu'ils traversent. J'espère que les solutions proposées par le ministre d'État, ce soir, permettront d'atténuer la détresse et l'inquiétude qui sont les leurs.

Le problème actuel n'est, certes pas, aux finances. Mais Monsieur le Ministre, dans le cadre de nos prérogatives budgétaires, nous souhaitons savoir à moyen terme combien va coûter au Budget de l'État, l'ensemble des différentes mesures (relogement, travaux de réparation, perte des loyers et autres...)

Enfin, je pense qu'il est temps de modifier les comportements administratifs. Je considère, en effet, qu'il faut exiger une garantie décennale pour les nouvelles constructions domaniales pour faciliter les recours et rendre plus rapide la prise en charge des coûts.

Je vous remercie pour votre attention. »

Jean François Robillon